

Croissance française à l'horizon 2000 : haut niveau de chômage ou réduction de la durée du travail?

**Eric Confais, Gérard Cornilleau, Alain Gubian,
Catherine Mathieu**

Département d'économétrie

D'ici l'an 2000, dans un environnement international moyennement porteur, la France conforterait ses principaux atouts, inflation modérée et équilibre extérieur, mais ne parviendrait pas à enrayer la progression du chômage. Le taux de croissance moyen, inférieur à 3%, serait en effet trop faible, au regard des hypothèses d'augmentation de la population active. Une diminution importante du chômage, sans dégradation de l'équilibre macroéconomique, pourrait cependant être obtenue par une réduction significative de la durée hebdomadaire du travail qui interviendrait sous certaines conditions assez restrictives : compensation salariale très partielle ; réorganisation de la production dans les entreprises.

La projection de l'économie française à l'horizon 2000, présentée dans cet article, actualise celle réalisée en septembre 1992 à la demande du Commissariat général du Plan dans le cadre des travaux préparatoires au XI^{ème} Plan ⁽¹⁾. Elle a été élaborée à l'aide du modèle MOSAÏQUE construit au département d'économétrie de l'OFCE. A court terme, pour les années 1992 et 1993, elle actualise aussi la prévision réalisée à l'OFCE en décembre 1992 et publiée dans la lettre n° 110. Pour la période postérieure à 1993 elle intègre, sauf mention contraire, les hypothèses formulées par le CGP. Le scénario d'environnement international retenu s'inspire des travaux de l'équipe MIMOSA de l'OFCE et du CEPII.

(1) Voir Commissariat Général au Plan : *L'économie française en perspective*, La Découverte, La Documentation Française, Paris, 1993.

En une période où les signes de reprise ne sont pas encore au rendez-vous et les perspectives de moyen terme des principales économies bien incertaines, cette projection se veut avant tout un scénario de référence pour réfléchir à l'évolution de l'emploi et du chômage, dans un contexte où la politique économique conserve ses objectifs actuels : stabilité des changes, faible inflation, maîtrise des finances publiques, absence de relance concertée significative au niveau européen. Elle peut apparaître aujourd'hui, pour le court terme, relativement optimiste, en particulier pour ses résultats en matière d'emploi.

Selon cette projection, au-delà de la phase conjoncturelle actuelle, particulièrement déprimée, et dans un contexte international moyennement porteur, la France conforte effectivement ses principaux atouts en matière d'inflation modérée et d'équilibre extérieur, mais elle n'est pas en mesure d'enrayer la progression du chômage qui se poursuivrait sur l'ensemble de la période, quoique à un rythme ralenti. Le taux de croissance serait en effet trop faible, au regard des hypothèses de croissance de la population active, pour stabiliser et, plus encore, pour réduire le chômage. Ces projections de population active, établies par l'OFCE, conduisent en effet à une augmentation encore très soutenue des ressources en main-d'œuvre. Une diminution significative du chômage, sans dégradation de l'équilibre macroéconomique, pourrait cependant être obtenue par une réduction importante de la durée hebdomadaire du travail (de 4 heures) qui interviendrait sous certaines conditions assez restrictives : compensation salariale très partielle ; réorganisation de la production dans les entreprises.

La première partie de l'article décrit les principaux résultats du compte macroéconomique à l'horizon 2000 et des variantes montrant que le taux de croissance du PIB nécessaire pour commencer à réduire le niveau du chômage serait de l'ordre de 3,5 % (annexe), soit nettement plus que les 2,5 % obtenus dans le scénario central (2,8 % de 1994 à 1997). La deuxième présente les projections des ressources en main-d'œuvre. Les conditions de la réalisation de la réduction de la durée du travail et ses effets sur le chômage sont enfin analysés dans une troisième partie.

Une croissance de moins de 3 % qui ne stabiliserait pas le chômage

Une expansion mondiale modérée

Le scénario d'environnement international décrit une reprise cyclique modérée dans l'OCDE, après le ralentissement conjoncturel particulièrement marqué des années 1991-1993. La reprise de l'économie américaine est déjà à l'œuvre, bénéficiant de l'assouplissement de la politique monétaire

depuis plus de deux ans. En Europe, la reprise serait favorisée à court terme par la baisse des taux d'intérêt allemands qui serait assez marquée au cours de l'année 1993, une fois les risques inflationnistes jugés réduits par la Bundesbank. La fin des négociations salariales en mars, une politique budgétaire plus restrictive et de faibles tensions sur les capacités de production joueraient dans ce sens. Le taux d'intérêt à court terme serait ainsi de 7 % en fin d'année en Allemagne.

Cette baisse des taux ne se poursuivrait guère au-delà de 1993, car le ralentissement ne serait pas assez fort en RFA pour réduire suffisamment l'inflation au niveau souhaité par les autorités monétaires de ce pays. Aux Etats-Unis, le redémarrage de l'activité ne serait pas très vigoureux en raison de la restriction budgétaire déjà annoncée pour commencer à apurer le déficit fédéral. A moyen terme la croissance mondiale manquerait de moteur. Elle buterait sur des contraintes d'offre aux Etats-Unis, en raison de la faiblesse des gains de productivité, ainsi qu'en Allemagne et au Japon, du fait de la progression modérée de la population active. Les économies dominantes ne seraient donc guère incitées à soutenir la croissance. De plus, de nombreux pays européens privilégieraient durablement des politiques de désendettement public du fait de situations budgétaires particulièrement dégradées (Italie notamment). En fin de période, l'économie mondiale subirait un net renchérissement du prix du pétrole (près de 60 % en termes nominaux entre 1994 et 2000), consécutif aux tensions qui apparaîtraient entre l'offre et la demande, ce qui accentuerait le ralentissement. La croissance économique de la CE, comme celle de l'ensemble de l'OCDE, pondérée par la structure des exportations françaises, atteindrait son maximum en 1995/1996 et s'établirait en moyenne à 2,7 % entre 1994 et 1997 puis à 2,2 de 1998 à 2000. La demande d'importations de produits manufacturés adressée à la France connaîtrait la même évolution. Elle progresserait d'un peu plus de 6 % entre 1994 et 1997, d'un peu moins par la suite.

L'inflation resterait modérée aux Etats-Unis jusqu'au milieu de la décennie puis s'accélélerait légèrement du fait des tensions sur le marché du travail et de la hausse du prix du pétrole. Elle serait assez bien maîtrisée en Allemagne et reviendrait en dessous de la barre des 3 %. Les prix des biens manufacturés exportés par nos concurrents, exprimés en devises, accélérés à court terme par les dévaluations récentes, connaîtraient transitoirement un certain ralentissement.

D'ici la fin 1993, le dollar devrait atteindre les six francs, bénéficiant de la reprise américaine et de la réduction de l'écart de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe. Par la suite l'hypothèse retenue est celle d'une stabilité des parités, à l'exception du Yen qui s'apprécierait légèrement contre toutes les monnaies (+ 2 % par an). La lire et la livre Sterling rejoindraient le SME en 1994 à leur parité actuelle.

1. Principales hypothèses d'environnement international

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
PIB Etats-Unis	2,1	3,1	2,9	2,7	2,6	2,6	2,4	1,3	2,7	1,9
PIB RFA	1,5	-0,4	2,2	3,0	3,2	3,0	3,9	1,6	2,8	2,2
PIB CE *	1,0	0,5	2,2	2,9	2,9	2,8	3,5	1,1	2,7	2,2
PIB OCDE *	1,1	0,8	2,3	2,9	2,8	2,8	3,4	1,2	2,7	2,2
Demande d'importations	3,0	2,5	5,7	6,9	6,7	6,7	8,6	3,8	6,5	5,6
Dollars en francs	5,30	5,74	6,00	6,00	6,00	6,00	5,93	5,56	6,00	6,00
Taux de change FF/concurrents*	-2,5	-1,8	1,1	0,1	0,1	0,1	-0,6	-0,8	0,4	0,1
Prix manufacturiers étrangers en devises*	0,8	3,3	2,9	2,8	2,6	2,7	3,0	1,5	2,8	3,0
Prix manufacturiers étrangers en francs*	-1,7	1,4	4,0	2,9	2,8	2,8	2,4	0,7	3,1	3,1
Prix du baril de Brent, en \$	19,3**	19,2**	20,8**	22,1**	23,5**	25**	23,3***	19,2***	25***	32,8***

* Pondération par la structure des exportations françaises. La CE comprend nos cinq principaux partenaires (RFA, Italie, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas). L'OCDE, outre les précédents, comprend les Etats-Unis, le Canada et le Japon.

** Moyenne annuelle.

*** Moyenne annuelle de la dernière année.

Sources : OCDE, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

La reprise conjoncturelle

Dans ce contexte l'économie française redémarrerait progressivement. La fin des incertitudes électorales et une éventuelle initiative monétaire, établissant un lien plus étroit entre le franc et le mark, réduiraient fortement la prime de risque. La France accompagnant de plus l'assouplissement de la politique monétaire allemande, le taux d'intérêt du marché monétaire serait de 7,5 % en fin d'année 1993. Ces perspectives, associées à l'impact d'une reprise plus assurée aux Etats-Unis, devraient mieux orienter les anticipations des agents privés et permettre le rebond de la demande interne.

Les principales hypothèses de politique économique

La politique budgétaire

Les principales hypothèses de politique budgétaire sont inspirées, à partir de 1994, de celles proposées par le CGP. Elles décrivent une politique tendancielle en matière de développement des dépenses publiques, à législation fiscale inchangée *a priori*. L'objectif reste cependant la réduction progressive du besoin de financement des administrations à partir du niveau plus élevé des années 1992 et 1993.

Selon ces hypothèses les consommations intermédiaires des administrations progresseraient à un faible rythme (2 % par an), en raison de la limitation des programmes militaires, et les investissements publics augmenteraient de 3,5 % par an en moyenne. Les subventions versées aux entreprises non agricoles seraient indexées sur la moitié du taux de croissance des prix. Les subventions agricoles seraient en revanche un peu accrues, conformément à la récente modification de la Politique agricole commune. Les effectifs des administrations s'accroîtraient de 10 000 par an (0,2 %). Ces créations d'emplois concerneraient les collectivités locales et les hôpitaux publics alors que la réduction des effectifs militaires compenserait l'augmentation du nombre des fonctionnaires civils de l'Etat. Par ailleurs, compte tenu des programmes de revalorisation des carrières des fonctions publiques (mesures générales et mesures concernant les enseignants, infirmières...) déjà engagés et d'une probable prolongation de cet effort, la progression du salaire moyen des administrations serait à peine inférieure à celle observée au cours de ces trois dernières années (un peu moins de 5 %). En outre, l'investissement des grandes entreprises nationales (GEN), exogène dans le modèle Mosaïque, progresserait de 2,6 % par an.

Les comptes sociaux

Les prestations maladie poursuivraient leur forte croissance (4 % par an, en volume). Compte tenu de la faible progression des prestations d'invalidité et d'accident du travail, l'ensemble des prestations santé augmenterait de 3,2 % par an en moyenne. Les prestations vieillesse sont supposées in-

dexées sur les prix au cours de la décennie. En volume leur progression ralentirait légèrement. Les prestations famille-maternité augmenteraient de 1 % par an en pouvoir d'achat. Enfin les prestations chômage par tête seraient constantes en pouvoir d'achat, une fois prises en compte les mesures rigoureuses de juillet 1992. Le taux de couverture des chômeurs indemnisés s'accroîtrait cependant tendanciellement.

Les nouveaux besoins de financement de la protection sociale seraient entièrement mis à la charge des ménages, si bien que l'accroissement des prestations serait macroéconomiquement neutre. En réalité, même si le financement de certaines prestations était partiellement pris en charge par les entreprises (UNEDIC, retraites complémentaires), certains taux de cotisations-employeurs seraient réduits (accidents du travail). La stabilité des contributions des entreprises est donc plausible. Elle nous paraît en outre souhaitable pour éviter de modifier les conditions de l'offre en raison d'un déséquilibre des comptes de transferts aux ménages. Dans cette projection le financement des régimes sociaux est assuré uniquement par le relèvement de la contribution sociale généralisée (CSG).

Nous avons cependant supposé qu'une faible partie des prestations sociales distribuées par les caisses de Sécurité sociale pourrait être mise à la charge du budget général (comme c'est le cas lorsqu'on évoque la création d'un fonds de solidarité). Par ailleurs les prestations sociales versées par les autres administrations (Etat, collectivités locales) telles que le RMI, les allocations-logement ou les allocations de solidarité, augmenteraient un peu plus rapidement que celles de la Sécurité sociale. Aussi, au total, une part de la progression des prestations ne donnerait pas lieu à des contributions sociales supplémentaires et grèverait les autres ressources publiques. En conséquence le ratio des contributions sociales (cotisations + CSG) aux prestations baisserait légèrement au cours de la période de projection.

Politique monétaire

Le maintien d'une inflation un peu plus faible qu'en Allemagne permettrait l'annulation durable de toute prime de risque sur les taux d'intérêt nominaux. Le taux de court terme, identique à celui de la RFA, serait d'à peine 7 % à partir de 1994, soit une réduction de plus de 4 points en termes nominaux par rapport au début de 1993. Ce mouvement permettrait de mettre fin à l'inversion de la courbe des taux d'intérêt l'an prochain.

La politique de l'emploi

Les principaux dispositifs de la politique de l'emploi seraient poursuivis dans ce scénario. Le flux annuel de préretraites serait tel que le stock en serait inchangé. Par contre le nombre des stages pour les jeunes et adultes, ainsi que le nombre des « Contrats-emploi-solidarité », seraient maintenus constants en proportion du nombre de demandeurs d'emploi.

2. Taux d'intérêt français

En points, en moyenne

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Court terme	10,3	8,9	6,9	6,8	6,7	6,8	8,8	9,6	6,8	7,0
Long terme	9,2	8,4	7,9	7,8	7,7	7,6	9,9	9,1	7,7	7,7
Court terme réel	7,5	6,4	4,4	4,4	4,4	4,4	5,4	6,8	4,3	4,2
Long terme réel	6,4	5,9	5,4	5,4	5,3	5,2	6,5	6,3	5,2	4,9

Sources : Court terme : marché monétaire ; long terme : obligations du secteur privé, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

Les hypothèses sur la productivité et le marché du travail

Les ressources en main-d'œuvre

Les ressources en main-d'œuvre, calculées à partir de projections démographiques et des taux d'activité, conduisent à une croissance tendancielle de la population active de 166 000 personnes par an (0,65 %) de 1993 à 1997. Cette hausse ralentirait à peine par la suite, s'établissant à 150 000 par an de 1998 à 2000 (0,6 %). La deuxième partie de cet article en développe le calcul en précisant les hypothèses sous-jacentes.

L'évolution tendancielle de la productivité

Les équations d'emploi du modèle Mosaïque retiennent une évolution linéaire de la productivité du travail, assez en accord avec les faits observés au cours des vingt dernières années. Le freinage régulier du taux de croissance pose problème à long terme. Nous avons cependant préféré prolonger, dans le compte central, l'évolution décrite par ces équations. Le ralentissement serait alors relativement net dans l'industrie (de 0,8 % en 10 ans entre 1985/1989 et 1995/1999), plus faible dans l'ensemble du secteur abrité (BTP, commerces, services ; en moyenne de 0,4 %).

Le choix de ces hypothèses a des conséquences particulièrement importantes sur la projection. Pour en apprécier la portée nous avons réalisé une variante où le ralentissement des gains de productivité du secteur manufacturier serait stoppé. Le profil des croissances étrangère et française fait que le ralentissement tendanciel des gains de productivité se doublerait d'un ralentissement conjoncturel en fin de période.

3. Evolution tendancielle de la productivité du travail dans le modèle Mosaïque

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1970/ 1979	1980/ 1984	1985/ 1989	1990/ 1994	1995/ 1999
Industrie manufacturière	5,6	3,9	3,2	2,8	2,4
BTP	3,8	2,8	2,4	2,2	1,9
Commerces	3,1	2,5	2,2	2,0	1,8
Service	2,7	2,2	2,0	1,8	1,7

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

Les principaux résultats macroéconomiques

Dans cette projection, la croissance française redémarrerait progressivement, soutenue d'abord par la consommation, puis par les exportations et l'investissement. Elle s'établirait à 2,8 % de 1994 à 1997 et à 2,2 % de 1998 à 2000, soit à peine plus que la croissance de nos partenaires. Le profil de la décennie serait relativement marqué : accélération en 1994 et 1995 puis décélération. Cette performance ne permettrait pas de stopper la progression du chômage, compte tenu de l'évolution des ressources en main-d'œuvre. Le nombre des demandeurs d'emplois dépasserait les 3,6 millions en 2000. Cette situation du marché du travail conduirait à des hausses salariales modérées. Le taux d'inflation resterait proche de 2,5 % dans un premier temps, puis s'accroîtrait légèrement lorsqu'interviendraient les fortes hausses du prix du pétrole et que les gains de productivité deviendraient plus faibles, tant en raison des tendances sous-jacentes que du mouvement conjoncturel. La faiblesse des gains salariaux par tête, la hausse modérée de l'emploi et la neutralité des finances sociales induiraient un revenu disponible des ménages en faible progression, si bien que, malgré une légère baisse du taux d'épargne, la consommation ne parviendrait pas à soutenir la croissance. La progression de l'investissement serait relativement modérée sur la période mais compatible, dans l'industrie, avec une croissance du capital suffisante au regard de la hausse de production. L'équilibre extérieur serait maintenu, le besoin de financement de la Nation étant voisin de 0,5 point de PIB tout au long de la période. Enfin le déficit des finances publiques reviendrait de 3,8 % en 1993 à 3 % environ en fin de période.

Une inflation contenue grâce à la faiblesse des gains salariaux

La croissance moyenne du salaire réel résultant des tensions sur le marché du travail serait particulièrement faible (de l'ordre de 1 % par an). Elle serait encore partiellement amputée par l'augmentation de l'inflation en fin de période, en raison des délais d'ajustement. Le coût salarial unitaire serait à peu près stable puis s'accélérait légèrement avec le ralentissement de la productivité. Les coûts unitaires totaux subiraient le relèvement du prix des importations énergétiques et, dans une moindre mesure, des importations manufacturières. En raison de la stabilité globale des marges, la progression du prix de production ne s'accélérait que faiblement. Le rythme d'augmentation des prix à la consommation suivrait le même mouvement (2,4 % entre 1994 et 1997 ; 2,7 % en moyenne par la suite).

Une progression toujours modérée du revenu des ménages

Les ménages connaîtraient une progression modérée de leur pouvoir d'achat, en léger repli en fin de période (1,9 % entre 1994 et 1997 ; 1,8 de 1998 à 2000). La masse salariale ne progresserait guère, tant en raison du salaire par tête que des faibles créations d'emploi. Les revenus financiers seraient beaucoup moins dynamiques que dans la période récente du fait de

4. Ecart de conjoncture entre la France et ses partenaires

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
PIB CE*	1,0	0,5	2,2	2,9	2,9	2,8	3,5	1,1	2,7	2,2
PIB OCDE*	1,1	0,8	2,3	2,9	2,8	2,8	3,4	1,2	2,7	2,2
PIB marchand en France	1,6	0,7	2,8	3,0	2,9	2,7	4,0	1,1	2,8	2,2

* Pondération par la structure des exportations de la France

Sources : OCDE, INSEE *Comptes trimestriels*, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

5. Equilibre ressources-emplois

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
PIB marchand	1,6	0,7	2,8	3,0	2,9	2,7	4,0	1,1	2,8	2,2
Importations	1,3	2,5	6,2	7,1	6,9	6,1	7,8	2,2	6,6	4,9
Consommation des ménages	1,8	1,9	2,3	2,3	2,2	2,1	3,2	1,7	2,2	1,9
FBCF totale	-2,4	-1,1	3,9	4,9	5,1	4,3	6,5	-1,6	4,5	2,4
• dont SQS-EI	-5,4	-2,9	5,2	7,1	6,6	4,9	7,1	-3,8	5,9	2,0
• dont ménages	0,8	-0,4	2,2	2,2	3,6	3,7	4,5	-0,3	2,9	2,6
Exportations	5,5	3,0	5,9	7,0	6,6	6,3	7,9	4,0	6,4	5,6
Demande hors stocks	1,9	1,5	3,4	3,9	3,9	3,6	4,8	1,6	3,7	3,0
Variations de stocks, en % du PIB	-0,4	-0,6	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,4	0,2	0,0

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

6. Salaires et prix

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Salaire réel du secteur marchand	1,0	0,5	0,7	1,0	1,1	1,0	1,6	1,0	0,9	0,9
Prix à la consommation	2,8	2,6	2,6	2,3	2,3	2,4	3,2	2,8	2,4	2,7
Salaire nominal	3,8	3,1	3,3	3,3	3,4	3,4	4,8	3,8	3,3	3,6
Coût salarial unitaire des entreprises	1,0	1,0	-0,7	-0,7	0,1	0,5	1,9	1,5	-0,2	1,2
Prix de production	1,8	2,2	2,2	2,1	2,2	2,3	3,2	2,1	2,2	2,7

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

7. Contributions à la croissance en pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages et taux d'épargne économique

Moyennes annuelles, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Salaires nets	0,1	0,3	0,5	0,7	0,8	0,8	1,2	0,4	0,6	0,8
Prestations sociales	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0
Revenu des EI	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4	-0,1	0,1	0,0
Revenu de la propriété	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,2
Autres	0,7	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,7	0,5	0,5
Impôts yc CSG	-0,3	-0,5	-0,6	-0,7	-0,6	-0,7	-0,1	-0,7	-0,6	-0,7
p.m. prestations nettes de cotisations et CSG	0,7	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,6	0,5	0,4
Revenu disponible brut	2,0	1,7	1,8	1,9	2,1	2,0	3,5	1,8	1,9	1,8
Taux d'épargne	12,6	12,4	11,9	11,6	11,5	11,3	11,6	12,5	11,6	11,1

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

la baisse des taux d'intérêt. Les prestations sociales, nettes des prélèvements sociaux, contribueraient faiblement à la formation du revenu (pour environ 0,45 % chaque année). Enfin les impôts, nets de la CSG, dont la part dans le revenu disponible avant impôt resterait légèrement inférieure à 8,5 %, amputeraient le revenu réel de 0,2 à 0,3 % par an environ.

La consommation des ménages s'ajusterait progressivement à la baisse du revenu. L'absence de mouvement significatif de l'inflation n'explique pas de variation importante du taux d'épargne. Cependant le taux d'épargne diminuerait d'un peu plus d'un point de 1993 à 2000 (12,4 à 11,0 %, soit 0,2 point par an) pour compenser partiellement le mouvement d'attentisme observé pendant les années 1991 à 1993, et en raison des délais d'ajustement de la consommation au revenu.

Des entreprises relativement saines mais qui investissent modérément

Les comptes des entreprises resteraient assez favorables tout au long de la période. Le taux de marge connaîtrait une légère amélioration lors de la reprise, puis la modération salariale permettrait de le stabiliser, malgré la légère contribution négative des impôts nets des subventions. En fin de période, le ralentissement de la croissance conduirait à une très légère contraction de ce ratio. Le taux de marge du secteur énergétique y contribuerait aussi, diminuant, comme c'est généralement le cas, lorsque le prix des importations augmente. La moindre progression des frais financiers jouerait favorablement sur l'épargne des entreprises. Enfin le taux d'autofinancement se maintiendrait toujours à un haut niveau.

L'investissement redémarrerait assez rapidement avec la demande, après le recul des années 1991-1993, et dans des conditions financières satisfaisantes. Le taux d'investissement global des SQS-EI ne retrouverait toutefois pas les hauts niveaux de 1989/1990. La décélération serait par la suite assez nette, le mouvement étant particulièrement marqué dans l'industrie manufacturière. Dans ce secteur le montant de l'investissement retrouverait seulement vers 1997 le niveau maximum atteint en 1990. La progression des capacités de production et du stock de capital (un peu supérieure à 2,5 %) serait toutefois largement compatible, en moyenne, avec le rythme de la production. Compte tenu du faible niveau d'utilisation des capacités au début de la période (83 % en 1992), la reprise ne conduirait pas à des tensions excessives sur l'appareil productif. La productivité du capital total de l'industrie manufacturière serait tendanciellement relativement stable sur la période.

Commerce extérieur : pas d'excédent industriel structurel

Le commerce de produits manufacturés se caractériserait par la poursuite de légers gains de compétitivité-prix dans un contexte de stabilité des changes. Ils seraient cependant freinés à court terme par les réalignements récents et, en fin de période, par le ralentissement des gains de productivité. Les gains de parts de marché à l'exportation en découlent largement. Les

8. Principaux ratios des entreprises

Moyennes annuelles, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Taux de marge SQS-EI	41,5	41,4	41,9	42,3	42,6	42,6	42,4	41,3	42,4	42,3
Taux d'épargne SQS	16,9	16,5	17,2	17,6	18,0	18,3	17,7	16,6	17,8	18,3
Taux d'investissement SQS-EI	15,0	14,5	14,8	15,3	15,8	16,1	16,9	15,3	15,5	16,1
• dont industrie	14,6	14,0	14,7	15,7	16,5	16,7	16,3	15,0	15,9	16,4
Taux d'autofinancement SQS	103	104	107	105	105	104	97	99	105	104

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaique.

9. Taux de croissance de l'investissement des entreprises par secteurs

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Total	-5,4	-2,9	5,2	7,1	6,6	4,9	7,1	-3,8	5,9	2,0
• Industrie manufacturière	-10,3	-5,5	7,8	9,9	8,3	3,4	10,7	-8,6	7,3	0,4
• Secteur abrité	-4,8	-3,4	4,9	7,2	7,0	6,0	6,9	-3,6	6,3	2,4
• GEN	0,5	2,1	2,7	2,6	2,6	2,6	1,5	3,1	2,6	2,6

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

10. Eléments du compte extérieur

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
<i>Produits manufacturés :</i>										
• Demande d'importations*	3,0	2,5	5,7	6,9	6,7	6,7	8,6	3,8	6,5	5,6
• Exportations	5,1	3,1	6,3	7,7	7,2	7,0	8,1	4,2	7,0	6,0
• Parts de marché	2,1	0,6	0,6	0,8	0,5	0,3	-0,5	0,4	0,5	0,4
• Importations	0,7	2,9	7,4	8,3	7,9	6,9	9,5	1,8	7,6	5,4
• Solde manufacturier**	9	11	-1	-8	-18	-17	-53	-5	-11	3
<i>Solde des biens et services**</i>	100	88	73	64	53	50	-3	67	60	57
<i>Capacité de financement de la Nation, en % du PIB</i>	0,4	0,1	-0,2	-0,3	-0,5	-0,5	-0,6	0,0	-0,4	-0,5

* Pondération par la structure des exportations de la France.

** Au sens de la Comptabilité nationale, en milliards de francs.

Sources : INSEE *Comptes trimestriels*, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

légers gains récents, non expliqués par la compétitivité-prix, seraient à peine prolongés. Les importations reprendraient leur forte croissance dès que la demande intérieure, à contenu en importations élevé, redémarrerait et ce, malgré de légers gains de compétitivité. Le taux de pénétration retrouverait à peu près son évolution tendancielle. Le taux de couverture en volume serait à peu près stabilisé à partir de 1993/1994. Le solde manufacturé, redevenu excédentaire en 1992, serait légèrement négatif dans la période de fort investissement. La reprise de la croissance ne permettrait donc pas la reconstitution d'un excédent durable.

La balance commerciale bénéficierait toujours d'un solde très positif des échanges agricoles et de la poursuite de la progression de l'excédent touristique. Elle supporterait par contre le renchérissement de la facture pétrolière en fin de période, la poursuite de la dégradation du solde des revenus du capital et l'augmentation des transferts à la CEE. Après deux années de léger excédent, le besoin de financement de la Nation se creuserait à nouveau, et se stabiliserait au voisinage de 0,5 % du PIB à partir de 1995.

L'emploi

Le profil conjoncturel de l'emploi serait conforme au cycle de productivité. En moyenne, sur l'ensemble de la période, les effectifs du secteur marchand ne recommenceraient à croître qu'en 1996, au rythme de 0,4 % par an environ, car l'industrie continuerait à perdre des emplois jusqu'à cette date et parviendrait juste à stabiliser ses effectifs par la suite. Les créations d'emplois dans le secteur abrité (BTP, commerces, services), fortement ralenties dans la période récente, retrouveraient un rythme d'environ 1 % par an à partir de 1996. Pourtant, dans l'ensemble des secteurs, le rythme de croissance moyen de la productivité serait relativement faible, sauf à court terme, dans la phase de redémarrage de la production. L'évolution de l'emploi salarié serait un peu plus favorable, celle de l'emploi non salarié étant toujours affectée par la réduction du nombre des agriculteurs. Le nombre des demandeurs d'emploi serait partiellement limité par les divers mécanismes de la politique de l'emploi (+ 50 000 CES et stages) et par le développement du nombre des emplois dits de proximité auprès des ménages (+ 8 000 par an). Compte tenu de l'évolution tendancielle de la population active et de la flexion des taux d'activité les demandeurs d'emplois augmenteraient encore pour atteindre le nombre de 3,65 millions en 2000.

11a. De la production à l'emploi marchand total

Taux de croissance annuels moyens, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Valeur ajoutée	1,8	0,5	2,7	2,9	2,7	2,5	3,8	1,2	2,7	2,1
Productivité	2,7	1,3	3,1	2,9	2,4	2,1	2,7	1,9	2,6	1,6
Emploi marchand	-0,9	-0,8	-0,4	0,0	0,3	0,4	1,1	-0,7	0,1	0,4

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

11b. De la production à l'emploi dans l'industrie manufacturière

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Valeur ajoutée	-0,1	-0,5	2,8	3,1	2,5	2,1	4,3	-0,7	2,6	1,3
Productivité	2,8	2,1	4,2	3,9	2,8	2,3	4,3	1,6	3,3	1,4
Emploi	-2,8	-2,6	-1,3	-0,8	-0,3	-0,2	-0,0	-2,3	-0,6	-0,1

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

11c. De la production à l'emploi marchand dans le secteur abrité (BTP, services, commerce)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Valeur ajoutée	1,9	0,7	2,8	3,1	3,0	2,8	4,1	1,6	2,9	2,4
Productivité	2,0	0,7	2,5	2,5	2,1	1,8	1,6	1,4	2,2	1,4
Emploi	-0,1	0,0	0,3	0,6	1,0	1,1	2,5	0,2	0,7	1,0

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

12. De l'emploi au chômage

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Emploi marchand, en %	-0,9	-0,8	-0,4	0,0	0,3	0,4	1,1	-0,7	0,1	0,4
• dont salariés	-1,0	-0,8	-0,3	0,1	0,5	0,7	1,8	-0,6	0,3	0,6
Emploi total, en %	-0,4	-0,6	-0,3	0,2	0,4	0,5	1,0	-0,3	0,2	0,4
Emploi total*	-77	-153	-10	55	87	109	217	-98	73	92
Population active*	71	111	95	138	153	164	191	136	138	147
Chômage (DEFM)*	148	264	85	83	66	55	-26	234	65	55
Chômage (DEFM), en millions en fin de période	2,96	3,22	3,31	3,39	3,46	3,51	2,52	3,22	3,51	3,67

* En variations, en glissement annuel, en milliers. L'emploi total comprend les CES.
Sources : INSEE *Comptes trimestriels*, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

Des finances publiques en voie d'amélioration

Les prestations sociales progresseraient plus rapidement que le PIB et passeraient de 22,3 points de PIB en 1992 à 23,3 en 1997 et 23,8 en 2000. La poursuite de la diminution de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée aurait pour conséquence une diminution du ratio au PIB des cotisations ⁽²⁾ de 0,8 point sur la période. Le financement de la Sécurité sociale par les ménages serait assuré en portant progressivement à 4,4 points le taux de la CSG en 2000, année où cette contribution représenterait 2,5 points de PIB contre 0,6 en 1992. Par rapport à cette même année, l'augmentation nette des prélèvements sociaux serait donc d'un point de PIB. Elle expliquerait plus de la moitié de l'augmentation du taux des prélèvements obligatoires globaux (de 1,8 point) alors que la faible hausse de la pression fiscale, hors CSG, refléterait la sensibilité des impôts à la conjoncture.

Le meilleur rendement fiscal et la progression des dépenses en biens des administrations permettraient une amélioration progressive du solde primaire (hors charges d'intérêt) qui serait équilibré à partir de 1997. Mais celui-ci serait insuffisant pour que la dynamique de la dette, comme celle de sa charge, soit enrayerée d'ici la fin de la période, malgré la baisse des taux d'intérêt : il faudrait pour cela que l'excédent primaire soit de 1 % du PIB environ. Les intérêts versés augmenteraient donc encore en pourcentage du PIB et le déficit global, proche de 4 % en 1993, se réduirait parallèlement au déficit primaire, se situant au voisinage de 3 % en fin de période. La dette nette des administrations, mesurée en points de PIB (27,4 % fin 1991), atteindrait 43 % en 2000.

Malgré une croissance insuffisante cette projection n'inclut pas de politiques nouvelles, autres que celles indiquées dans les hypothèses ci-dessus. Elle peut donc être qualifiée de tendancielle. On suppose que, sur l'ensemble de la période, l'utilisation des fonds de privatisation pour réduire le niveau des emprunts et la charge d'intérêts resterait marginale.

Les limites d'une stratégie de désinflation compétitive

Ce compte met l'accent sur les contraintes qui pèseront sur l'économie française d'ici l'an 2000 : compte tenu des hypothèses de croissance étrangère, il ne semble pas possible de croître plus et d'enrayer l'augmentation du chômage. Pourtant, les hypothèses retenues en matière de productivité sont plutôt favorables à l'emploi. Les perspectives d'évolution de la population active ont été revues en hausse, mais elles se situent probablement dans la fourchette basse de l'éventail des possibles.

(2) Les taux sont à peine relevés en 1992/1993 pour financer l'UNEDIC et inchangés par la suite.

13. Quelques éléments du compte des administrations publiques

En points de PIB

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Prélèvements totaux	43,4	43,5	43,7	43,9	44,1	44,3	43,7	43,6	44,0	44,9
dont :										
• indirects	14,4	14,3	14,4	14,4	14,4	14,5	15,3	14,5	14,4	14,5
• directs ménages	7,3	7,6	7,8	8,1	8,3	8,6	6,4	7,4	8,1	9,2
• directs entreprises	2,2	2,2	2,3	2,4	2,5	2,5	2,8	2,3	2,4	2,5
• cotisations sociales	19,4	19,3	19,1	18,9	18,7	18,6	19,1	19,3	18,8	18,5
p.m. cotisations sociales + CSG	19,9	20,1	20,2	20,2	20,3	20,4	19,1	20,0	20,3	20,8
Prestations sociales	22,3	22,8	23,0	23,1	23,2	23,3	21,3	22,4	23,2	23,6
Traitements bruts	13,7	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	13,4	13,7	14,0	14,1
Dépenses en biens	7,5	7,5	7,4	7,3	7,2	7,1	7,5	7,6	7,2	7,1
Intérêts nets	2,8	2,9	3,1	3,2	3,2	3,2	2,2	2,7	3,2	3,3
Capacité de financement primaire	-0,3	-0,9	-0,7	-0,4	-0,2	0,0	0,8	-0,2	-0,3	0,2
Capacité de financement totale	-3,1	-3,8	-3,8	-3,6	-3,4	-3,2	-1,4	-2,9	-3,5	-3,0

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

Du côté de la demande interne il n'y a pas de réel moteur de la croissance car le pouvoir d'achat du revenu et donc la consommation croissent peu, et la politique budgétaire reste passive, privilégiant, mais sans excès, les équilibres financiers dégradés dans la phase basse du cycle, entre 1991 et 1993. Surtout la contrainte extérieure réapparaîtrait rapidement si les écarts de conjoncture devenaient trop favorables à la France ou si la compétitivité était détériorée, par des hausses de salaires ou une forte appréciation du franc. Par contre la croissance décrite serait relativement « saine » en ce sens que la France ne connaîtrait pas de problème d'offre, l'investissement suffisant à ajuster l'offre à la demande et la situation des entreprises permettant de soutenir une reprise plus vigoureuse.

La politique de désinflation compétitive trouve cependant ses limites car, quand la demande interne redémarre, les gains de parts de marché restent faibles au regard du surcroît d'importations nécessaires. La modération salariale qui s'impose est respectée dans cette projection, mais pourrait-on vraiment la maintenir durablement si le développement d'une société « à deux vitesses » conduisait à une exclusion renforcée d'une partie des chômeurs ? Des gains de productivité plus élevés dans l'industrie seraient certes favorables, comme l'indique la variante présentée en annexe. Mais il faudrait alors pouvoir soutenir la demande pour absorber la main-d'œuvre libérée par l'industrie. Encore faudrait-il que cette politique de désinflation compétitive ne soit pas ruinée par la poursuite de stratégies de dévaluations compétitives conduites par nos partenaires, ce qui n'est pas retenu dans ce scénario.

Une incertitude majeure de ce compte réside certes dans la possibilité de gagner des parts de marché par l'amélioration de la qualité de nos produits, la compétitivité non-prix, non expliquée par nos relations. Mais leur stabilité pour expliquer les évolutions du commerce extérieur n'autorise pas à introduire de rupture arbitraire dans les tendances, notamment à l'importation.

Au total il ne resterait donc guère qu'à attendre une reprise plus vigoureuse et plus durable de nos partenaires, une croissance de 3,5 % pendant plusieurs années étant nécessaire, selon nos estimations, pour commencer à diminuer le niveau du chômage (annexe). Des politiques budgétaires et monétaires alternatives à celles retenues dans cette projection tendancielle ont été étudiées dans la lettre n° 112 de l'OFCE mais elles ne semblent pas susceptibles de modifier significativement l'équilibre du marché du travail sans détériorer d'autres objectifs. C'est pourquoi nous étudions dans cet article l'efficacité des politiques de réduction du temps de travail pour atteindre un objectif ambitieux de réduction significative du chômage.

14. Contributions à la croissance du PIB marchand

Moyennes annuelles, en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1988/ 1990	1991/ 1993	1994/ 1997	1998/ 2000
Consommation des ménages	1,3	1,3	1,6	1,6	1,6	1,5	2,2	1,2	1,6	1,3
Investissement des entreprises	-0,8	-0,4	0,7	0,9	0,9	0,7	1,0	-0,5	0,8	0,3
Dépenses des administrations	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3
Variations de stocks	-0,4	-0,6	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	-0,4	0,2	0,0
<i>Total de la demande interne</i>	0,4	0,5	3,0	3,2	3,1	2,7	4,1	0,5	3,0	2,0
Exportations	1,7	0,9	1,9	2,3	2,3	2,3	2,2	1,2	2,2	2,1
Importations	-0,4	-0,8	-2,1	-2,5	-2,5	-2,3	-2,3	-0,7	-2,3	-1,9
<i>Solde extérieur</i>	1,3	0,1	-0,2	-0,2	-0,2	0,0	-0,1	0,5	-0,1	0,2
<i>PIB marchand</i>	1,6	0,7	2,8	3,0	2,9	2,7	4,0	1,1	2,8	2,2

Sources : INSEE Comptes trimestriels, prévisions OFCE modèle Mosaïque.

La population active potentielle à l'horizon 2000

L'évolution de la population active dépend, à moyen terme, de la croissance de la population totale, de sa structure par classe d'âge, et de l'évolution des comportements d'activité. Ces derniers découlent principalement de changements sociologiques structurels, comme l'allongement de la durée moyenne de la scolarité ou la volonté d'émancipation des femmes qui les conduit à rechercher, de plus en plus systématiquement, un emploi, garantie de leur indépendance économique à long terme. La prise en compte de ces différents éléments permet d'estimer une *évolution tendancielle* de la population active, que l'on peut considérer comme *exogène*. La conjoncture du marché du travail perturbe cette tendance, car des mécanismes divers d'encouragement et de découragement au travail, interviennent à court terme : certaines femmes peuvent, malgré un réel désir de travail, se retirer de la population active si le chômage devient trop important ; d'autres peuvent, à l'inverse, entreprendre des démarches de recherche d'emploi, contre leur désir profond, si l'emploi de leur mari est menacé ou s'il est chômeur. Les jeunes peuvent également arbitrer sur la prolongation de leurs études en fonction des opportunités d'emplois. Les interventions publiques — préretraites, stages divers — perturbent également l'évolution de la population active à court terme. En toute rigueur, l'estimation des effets de ces mécanismes régulateurs et des paramètres des lois tendancielles d'évolution des comportements d'activité devrait être réalisée en une fois. Mais la limite des statistiques disponibles, notamment avec une fréquence trimestrielle, et la lourdeur de l'opération, qui pour être suffisamment fiable suppose un découpage fin de la population, conduisent souvent à procéder en deux temps. Dans une première étape, on estime, sur des données détaillées par classes d'âge et par sexes, la tendance de la population active et, dans une seconde étape, sur des données agrégées, les paramètres résultant des effets de la conjoncture. On présentera ici les résultats de la première étape ⁽³⁾.

L'évolution de la population totale et de sa structure par âge, qui servent de base à la projection de la tendance de la population active, découlent de la projection tendancielle des taux de mortalité appliqués à la population totale au 31 décembre 1991. Cette population est donc estimée avant tout mouvement migratoire.

Les taux d'activité

La projection des taux d'activité que nous avons réalisée tient compte des résultats du recensement de 1990. Elle repose, comme les projections de population active de l'INSEE, sur le concept d'activité du recensement qui est différent de celui de l'enquête annuelle sur l'emploi fondé sur la définition du

(3) La seconde étape consiste à estimer les paramètres de l'équation de chômage. Voir à ce sujet : Alain Gubian, Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu et Marie-Ange Véganzonès, « Mosaïque : la nouvelle version du modèle OFCE trimestriel », *Observations et diagnostics économiques*, n° 40, avril 1992.

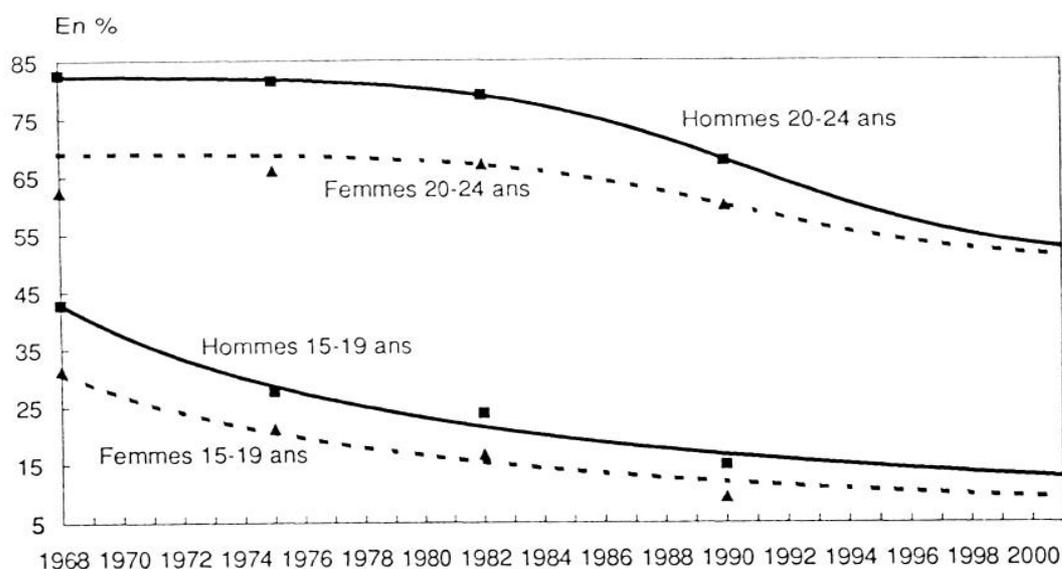
chômage du Bureau international du travail (BIT). Ceci conduit à une évaluation plus forte de la croissance de la population active entre 1982 et 1990. Cette évolution est toutefois plus compatible avec celle des demandes d'emplois en fin de mois (DEFM) qu'avec celle qui découle de l'enquête emploi.

Pour projeter les taux d'activité par classes d'âge quinquennales on a, dans la plupart des cas, recalé les lois temporelles estimées par l'INSEE en 1986, sur les évolutions observées entre les recensements de 1968, 1975, 1982 et 1990. Ce recalage conduit essentiellement à remonter les taux d'activité limites pour les femmes adultes. En sens inverse les taux d'activité des jeunes, particulièrement pour les 20-24 ans, baissent assez fortement du fait de l'allongement de la scolarité.

Pour les 55-59 ans la projection est corrigée de l'impact des préretraites car leur incidence sur le chômage est prise en compte directement dans l'équation du modèle Mosaïque relative aux DEFM.

On trouvera dans les graphiques 1 à 5 les lois temporelles retenues pour décrire l'évolution à moyen terme des taux d'activité par sexe et par tranches d'âge quinquennales. Celles-ci font apparaître une poursuite de la croissance de l'activité féminine entre 25 et 59 ans, mais ralentie par rapport à la période 1982-1990. L'examen des courbes montre qu'une croissance plus rapide serait possible, pratiquement à tous les âges entre 25 et 50 ans. Par contre, l'hypothèse retenue pour les hommes et les femmes de 20 à 24 ans comporte une incertitude inverse. La baisse retenue est en effet faible si on la compare à celle de la période 1982-1990. Une extension plus rapide de la scolarité au-delà du baccalauréat conduirait à réviser cette hypothèse. Malgré la régularité de l'évolution des taux d'activité, des incertitudes importantes subsistent donc sur les trajectoires de moyen terme à l'horizon 2000.

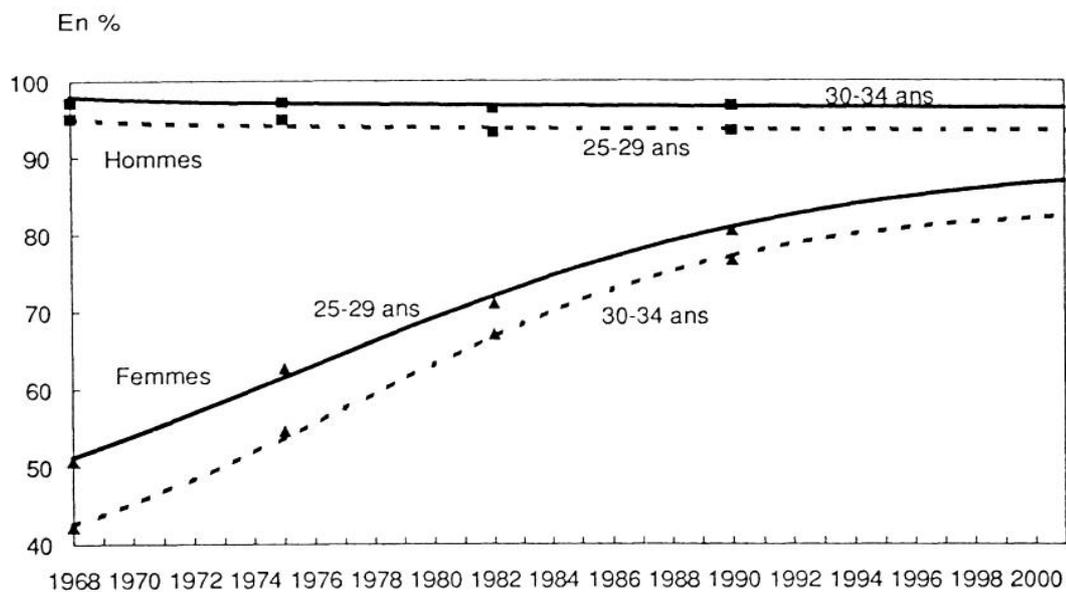
1. Taux d'activité des 15-24 ans



Notes : marques = valeurs observées aux recensements ; lignes = valeurs ajustées.

Sources : Recensements INSEE, calculs OFCE.

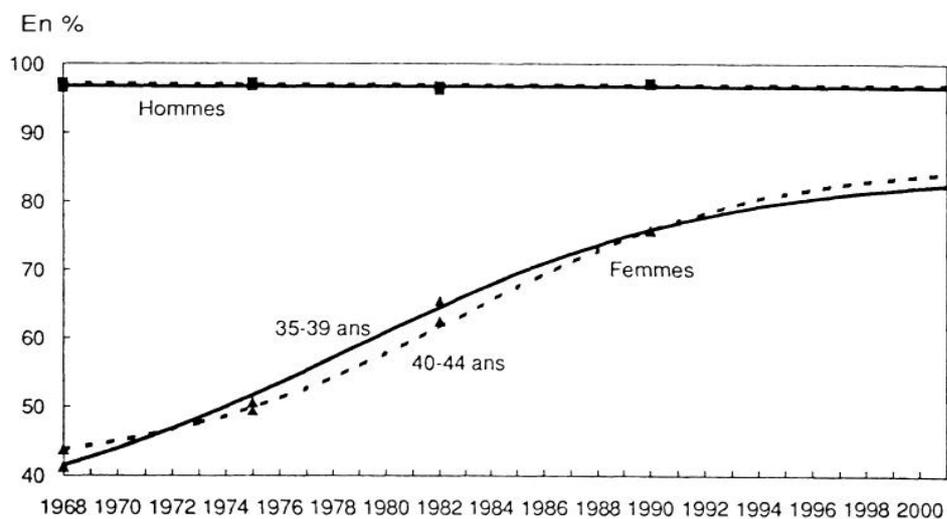
2. Taux d'activité des 25-34 ans



Notes : marques = valeurs observées aux recensements ; lignes = valeurs ajustées.

Sources : Recensements INSEE, calculs OFCE.

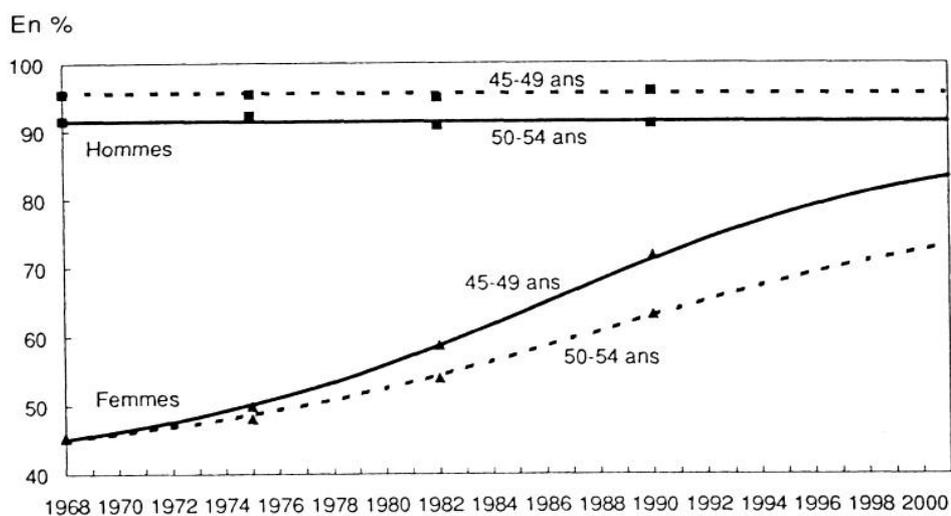
3. Taux d'activité des 35-44 ans



Notes : marques = valeurs observées aux recensements ; lignes = valeurs ajustées.

Sources : Recensements INSEE, calculs OFCE.

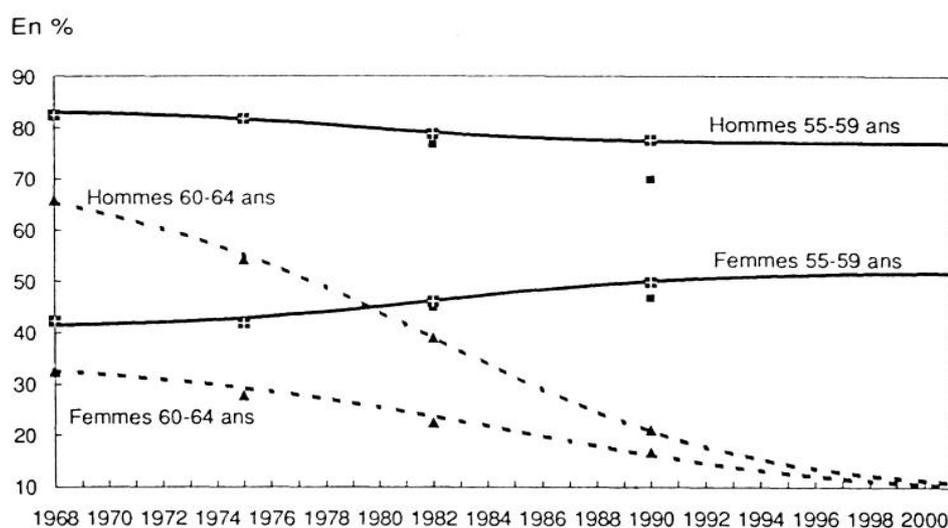
4. Taux d'activité des 45-54 ans



Notes : marques = valeurs observées aux recensements ; lignes = valeurs ajustées.

Sources : Recensements INSEE, calculs OFCE.

5. Taux d'activité des 55-64 ans



Notes : marques = valeurs observées aux recensements (avec croix = corrigé des préretraites) ; lignes = valeurs ajustées.

Sources : Recensements INSEE, calculs OFCE.

Les migrations

Selon le recensement de 1990, l'immigration apparente de population totale entre 1982 et 1990 fut, en moyenne, de 150 000 par an. Le solde migratoire estimé annuellement par l'INSEE étant de 50 000 par an sur la même période, on peut donc évaluer l'émigration à 100 000 par an. Ces données apparentes sont, bien entendu, approximatives. Elles mettent toutefois en évidence le maintien d'un courant migratoire non négligeable en direction de la France. Selon les évaluations annuelles, celui-ci se serait même amplifié au cours de la période récente, puisque le solde migratoire serait passé de 38 000 en 1985 à 80 000 en 1990. Cette évolution résulte vraisemblablement des fortes créations d'emplois enregistrées entre 1987 et 1990 qui ont pu renforcer l'attractivité du marché du travail français, mais aussi — surtout ? — de l'ouverture des frontières à l'Est. L'absence de données statistiques complètes empêche l'estimation de la contribution de ces facteurs à la formation du solde migratoire. Il est donc très difficile de fonder sur une hypothèse solide les évolutions futures des migrations. La persistance vraisemblable des difficultés économiques à l'Est milite toutefois pour le maintien d'un flux migratoire en direction de la France au moins égal à la moyenne observée entre 1982 et 1990.

Compte tenu des structures d'âge de la population migrante, un solde positif de 50 000 par an conduit, si on lui applique les taux d'activité moyens, à un surcroît de population active de 20 000 personnes environ. Toutefois, il faudrait également tenir compte du rajeunissement progressif de la population induit par les migrations. Celui-ci n'est pas mesurable car on ne connaît pas la structure d'âge des émigrants. Un modèle hypothétique, supposant que l'émigration est constituée pour moitié de départs de familles dont le chef aurait entre 40 et 50 ans et pour moitié de « retours au pays » au moment du départ à la retraite, montre que cet effet est potentiellement important : au bout de 10 ans la population active est accrue de 75 % environ du solde migratoire annuel, contre 40 % en début de période.

Compte tenu des incertitudes nous avons toutefois préféré conserver l'hypothèse conventionnelle d'augmentation de la population active, du fait des migrations, de 20 000 personnes par an en moyenne.

Résultats

Pour déterminer la population active on a appliqué les taux d'activité par sexe et tranches d'âge quinquennales à une projection de population totale avant migrations, résultant du vieillissement de la population par âge observée au 1er janvier 1991. On a utilisé à cet effet des taux de mortalité tendanciels.

Aux effets de la démographie et des taux d'activité on a ensuite ajouté simplement l'impact des migrations estimé, conventionnellement, à 20 000 par an.

Les résultats obtenus sont regroupés dans les tableaux 15 et 16. Ils font apparaître une croissance de la population active qui reste forte sur l'ensemble de la période : l'augmentation totale entre le 1er janvier 1992 et la fin de l'an 2000, serait d'environ 1 500 000.

Les incertitudes sur ces résultats sont évidemment nombreuses : les taux d'activité des plus jeunes peuvent diminuer plus que la tendance retenue ; les taux d'activités féminins dont l'augmentation est assez fortement ralentie dans la projection, peuvent, à l'inverse, continuer à croître rapidement. Globalement on peut cependant penser que notre estimation de croissance de la population active tendancielle est plutôt par défaut que par excès. L'émigration en provenance de l'Est européen peut, en particulier, venir grossir les ressources en main-d'œuvre, notamment si les créations d'emplois s'avéraient plus nombreuses que ce qui est actuellement prévu. Les dix prochaines années ne devraient donc pas être celles du desserrement de la contrainte démographique. Celui-ci ne se produirait pas avant 2005, avec l'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations du Baby-Boom.

15. Projections de population active tendancielle entre 1990 et 2000

	Variations annuelles moyennes (en milliers)	
	1/01/1990 1/01/1995	1/01/1995 1/01/2000
<i>Population avant migrations</i>		
Ensemble	159	138
dont : • hommes	19	36
• femmes	140	102
Effet démographique	159	125
Effet des taux d'activité	0	13
dont : • hommes – 25 ans	–48	–27
• hommes 25-54 ans	–1	–1
• hommes 55 ans et +	–23	–11
• femmes – 25 ans	–28	–15
• femmes 25-54 ans	110	73
• femmes 55 ans et +	–10	–6
<i>Solde migratoire d'actifs</i>	20	20
<i>Population active totale</i>	179	158

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

16. Variations annuelles de la population active potentielle (en milliers)

Moyenne 1985-1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
195	189	181	174	176	160	166	161	169	153	140	157

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

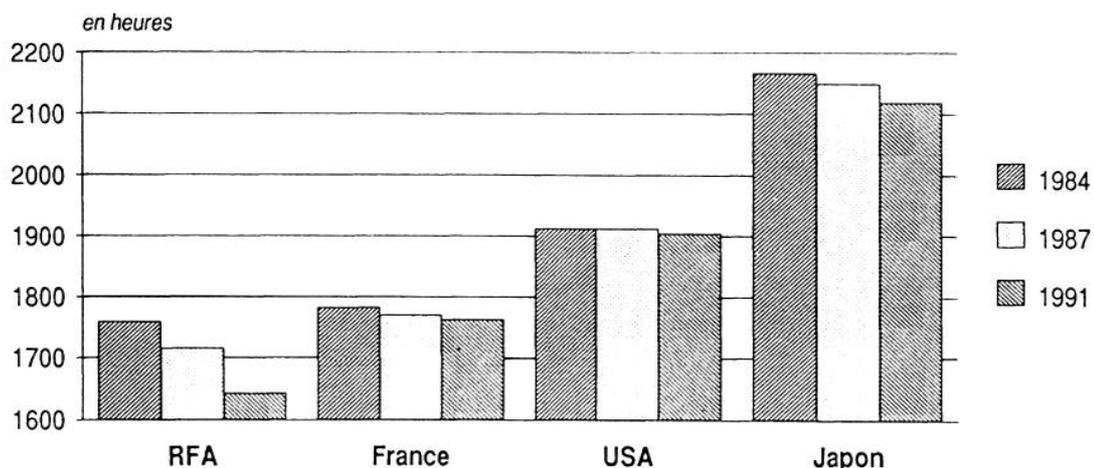
Réduire la durée du temps de travail

Depuis 20 ans, la durée du travail n'a baissé dans des proportions importantes dans aucun pays occidental. Aux Etats-Unis, la durée hebdomadaire de travail dans l'industrie n'a pas diminué depuis le début des années soixante, et elle a même augmenté lors de la forte reprise en 1983-1985 ; au Japon, elle ne baisse plus depuis quinze ans. En France, la brusque réduction de 1982 a stoppé les évolutions ultérieures, la durée du travail étant constante depuis : elle a rejoint le niveau de l'Allemagne, où la baisse est régulière.

Pourtant la réduction du temps de travail est une proposition ancienne ⁽⁴⁾, souvent avancée dans les débats actuels pour réduire le chômage.

En France, le dernier exemple de réduction légale du temps de travail remonte à janvier 1982, quand la durée légale du travail est passée de 40 à 39 heures par semaine ; la précédente réduction de la durée légale hebdomadaire datait de juin 1936 (passage à 40 heures). La réduction de 1982 a été un échec pour des raisons politiques, sociales (mesure imposée par l'Etat, échec des négociations entre les partenaires sociaux) et économiques (compensation salariale intégrale et absence de délai d'application pour permettre la réorganisation de la production). Pourtant cette mesure peut permettre de réduire significativement et durablement le chômage, en augmentant l'emploi, si toutefois la réduction du temps de travail est suffisamment importante pour permettre une réorganisation de la production dans un nombre significatif d'entreprises.

6. Durée annuelle conventionnelle du travail des ouvriers de l'industrie



Source : Bundesvereinigung der Deutscher Arbeitgeberverbände.

(4) Voir notamment Jean-Michel Charpin et Jacques Mairesse, « Réduction de la durée du travail et chômage : éléments de réflexion en forme de modèle », *Revue Economique*, vol. 19, n° 1, janvier 1978 ; Gilles Oudiz, Emmanuel Raoul et Henri Sterdyniak, « Réduire la durée du travail, quelles conséquences ? », *Economie et Statistique*, n° 111, mai 1979.

Un accord entre les partenaires sociaux est nécessaire car :

- la réorganisation de la production en vue d'augmenter la durée d'utilisation des équipements, c'est-à-dire de permettre d'affecter davantage d'actifs par machine, peut impliquer une modification substantielle des conditions de travail (travail de nuit, semaine de six jours, généralisation de la production en continu)

- la baisse de salaire doit être modulée, pour que l'impact sur les bas salaires soit limité, mais le salaire mensuel ne peut être maintenu, comme en 1982, car cela entraînerait une hausse des coûts de production trop importante. Comme de plus la baisse significative du chômage assainit les finances publiques et permet de réduire les cotisations sociales, l'Etat peut également contribuer à résoudre en partie le problème des pertes de salaire net des actifs ; il doit donc également être partie prenante de la négociation.

Les variantes présentées ci-dessous supposent que la durée du travail baisse de 4 heures dans toutes les branches (soit 10,3 %), y compris dans le secteur non marchand dont l'emploi (exogène dans le modèle Mosaïque) augmente dans les mêmes proportions, c'est-à-dire que la durée du travail est réduite, y compris dans les administrations qui doivent donc embaucher un nombre équivalent de fonctionnaires supplémentaires. Nous avons testé différentes hypothèses sur les éventuelles compensations salariales, accompagnées ou non d'une réorganisation de la production dans l'industrie.

Baisse du temps de travail et capacités de production

Pour chaque branche industrielle, la production potentielle, ou capacités de production (CAP), dépend, pour simplifier, du nombre de machines (n), de la durée d'utilisation des équipements (h) et de la productivité horaire du travail (π), et la production effective Q du taux d'utilisation des capacités TU ⁽⁵⁾

$$(1) \text{ CAP} = h \times \pi \times n \quad \text{et} \quad Q = \text{TU} \times \text{CAP}$$

L'organisation de la production et la durée hebdomadaire du travail permettent d'estimer la durée d'utilisation des équipements, qui n'est pas mesurée par enquête. Lorsque le travail n'est pas organisé en équipe, elle est simplement égale à la durée hebdomadaire de travail ; dans le cas contraire, on distingue dans l'industrie trois modes d'organisation :

- travail discontinu : production interrompue la nuit et en fin de semaine
- travail semi-continu : production 24 heures sur 24 sur cinq jours
- travail continu : production 24 heures sur 24, sept jours sur sept

En 1990, le travail en équipe concernait 34,1 % des ouvriers de l'industrie manufacturière, dont 56 % en travail discontinu (principalement deux équipes), 30 % en semi-continu (27 % en trois équipes, 3 % en quatre) et 14 % en continu (2,2 % en deux équipes, 3,6 % en quatre et 8,2 % en cinq équipes ou plus).

(5) Voir Dominique Taddéi, *Le Temps de l'Emploi*, Hachette, collection Mutations, 1988.

17. Répartition des effectifs travaillant en équipe dans l'industrie en 1990

En %

Nombre d'équipes	1	2	3	4	5 et plus
Biens intermédiaires	54,9	16,9	15,6	5,2	7,5
Biens d'équipement	65,8	25,3	7,8	0,8	0,3
Biens de consommation	78,0	11,9	7,8	1,0	1,3
Ensemble de l'industrie	65,9	17,2	11,3	2,4	3,2

Source : «Durée annuelle et aménagement du temps de travail en 1990», *Dossier statistique du travail et de l'emploi*, n° 85-86, déc. 1992.

En taux de croissance, la relation (1) s'écrit :

$$(2) \dot{C}AP = \dot{h} + \dot{\pi} + \dot{n},$$

Si la production était uniformément assurée avec une seule équipe, une baisse de la durée du travail entraînerait, en l'absence de réorganisation, celle des capacités de production dans les mêmes proportions. A production inchangée, l'absence de réorganisation exige donc une hausse du taux d'utilisation des capacités.

La réorganisation de la production permet de limiter cette baisse des capacités, voire même de les augmenter. En faisant abstraction des délais de montée en charge de la mesure, l'idée est de compenser la baisse des capacités, induite par la réduction du temps de travail, par l'augmentation du nombre d'actifs par poste. En l'absence de connaissance statistique de la répartition du capital par poste de travail, nous avons fait l'hypothèse dans les calculs que le stock de capital par poste dans une branche donnée est le même, quel que soit le nombre d'équipes qui y travaillent. Le capital par tête est, dans ce cas, moitié moins important dans les entreprises où la production est organisée en deux équipes, trois fois moins pour trois équipes, etc. Une augmentation du travail en équipe permet ainsi, pour un même stock de capital, d'augmenter la capacité de production de façon importante.

Lorsqu'il n'y a pas de réorganisation, les entreprises doivent investir davantage pour pouvoir assurer le même volume de production (environ 9,8 % *ex ante* pour 4 heures de baisse de la durée du travail) et, réciproquement, peuvent investir moins lorsque les capacités augmentent.

Dans les variantes où une réorganisation de la production est envisagée, la hausse des capacités de production, par rapport à la situation initiale, est supposée être de 10 %, c'est dire qu'elle ferait plus que compenser la perte de capacités due à la réduction du temps de travail, grâce à l'augmentation

de la durée d'utilisation des équipements. Il est très difficile d'estimer directement le nombre d'emplois qui seraient effectivement concernés par cette mesure. Pour fixer les idées, ceci correspond, par exemple, au passage de 15,5 % des ouvriers de une à deux équipes, ou bien à l'affectation de trois équipes pour deux équipements dans le tiers des entreprises n'utilisant pas encore le travail en équipe. Dans ce cas, le besoin d'investissement à production donnée baisserait de 9 % *ex ante* dans l'industrie.

Enfin, il faut noter qu'une augmentation des capacités de production n'a de sens que si elle s'accompagne d'un accroissement des débouchés, ou si elle intervient lors de l'installation d'un équipement nouveau. Nous avons donc supposé que la baisse de la durée du travail s'étalait linéairement sur une période de cinq ans (soit 20 % par an), suffisante pour permettre la réalisation des ajustements.

Capacités de production et commerce extérieur

Les tensions sur les capacités de production industrielle ont une influence non négligeable sur le commerce extérieur de produits manufacturés : l'augmentation du taux d'utilisation est accompagnée d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations, afin de répondre en priorité à la demande intérieure, ainsi que d'effets inflationnistes.

Dans la version actuelle du modèle Mosaïque, le taux d'utilisation des capacités n'intervient pas comme variable explicative dans les fonctions d'importation et d'exportation ⁽⁶⁾, car il est apparu à la limite de la significativité dans les estimations des équations du commerce extérieur prenant en compte la période récente. Comme la variation du taux d'utilisation est importante dans ces variantes, même lorsque la réduction de 4 heures est étalée sur cinq ans, nous en avons tenu compte en retenant les résultats d'estimations où l'élasticité des importations et des exportations manufacturières au taux d'utilisation des capacités est de l'ordre de 0,4.

En l'absence de réorganisation, la hausse du taux d'utilisation des capacités entraîne une augmentation des importations et une baisse des exportations de produits manufacturés de 3 %.

Productivité du travail

Une baisse de la durée du travail peut avoir des effets sur la productivité horaire du travail, notamment parce que la fatigue est moindre (le temps de repos hebdomadaire augmente) et les temps morts moins nombreux (le

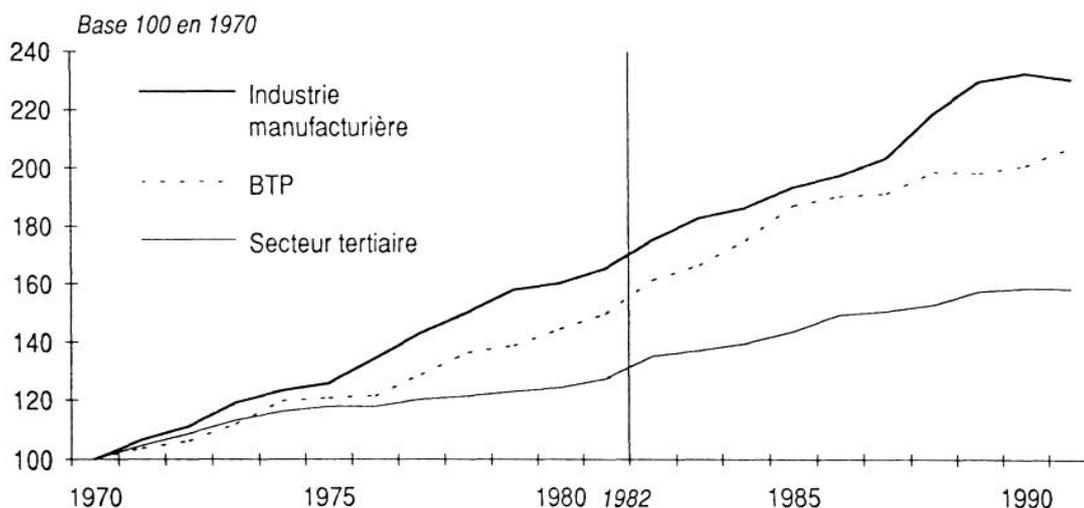
(6) Voir « Mosaïque : la nouvelle version du modèle OFCE trimestriel », p. 173, *op. cit.*

temps de travail quotidien est moindre), effets qui limiteraient l'impact sur l'emploi. Mais, si ces arguments étaient légitimes lorsque la durée moyenne du travail était élevée, ils sont devenus discutables avec la généralisation de la cinquième semaine de congés payés et l'abaissement de la durée légale en dessous de 40 heures : les gains de productivité horaire sont aujourd'hui surtout expliqués par le progrès technique. En outre, les diverses formes que pourrait prendre en pratique la réduction du temps de travail (semaine de 4 jours de 8,5 heures, ou de 5 jours de 7 heures, davantage de congés annuels...) n'ont pas *a priori* la même incidence sur la productivité horaire du travail. Ceci contribue à accentuer l'incertitude qui porte sur l'effet macroéconomique de la mesure sur la productivité horaire.

De plus, ces éventuels gains ne sont pas nécessairement permanents. L'analyse économétrique du passage de 40 à 39 heures en 1982 que nous avons faite ne fait pas apparaître de saut significatif, ni sur le niveau, ni sur la tendance, dans l'industrie et le BTP, que la productivité soit mesurée à l'aide de séries annuelles ou trimestrielles. Seul le secteur tertiaire semble avoir connu un gain durable de productivité en 1982, mais sans rupture de tendance (graphique 7). Néanmoins, d'autres études montrent que le passage à 39 heures peut avoir eu un effet positif modéré sur la productivité horaire dans l'industrie manufacturière ⁽⁷⁾.

Dans les variantes nous n'avons pas supposé que la réduction du temps de travail entraînerait des gains de productivité horaire, c'est dire que nous avons plutôt considéré que cette mesure conduirait à des formes d'organisation du travail du type semaine de quatre jours. Dans le cas contraire, l'impact de la mesure sur l'emploi serait moindre, une partie des pertes de capacités étant compensée par la plus forte productivité des ouvriers en place. L'effet sur l'inflation serait alors moindre.

7. Productivité horaire du travail



Source : INSEE comptes nationaux annuels.

(7) Voir *L'économie française en perspective*, *op. cit.*

Compensation salariale

A salaire horaire inchangé, une baisse de la durée du travail s'accompagne d'une baisse du salaire mensuel dans les mêmes proportions, difficilement acceptable pour les bas salaires. Nous avons donc étudié différents types de compensation salariale, et distingué deux modes de compensation :

- compensation à *hauteur* d'un seuil donné, par exemple le SMIC : tous les salaires sont compensés pour la tranche entre 0 et le SMIC, au prorata de la baisse de la durée du travail (soit ici 10,3 %), et pas au-delà ; un salarié gagnant 2 fois le SMIC subit donc une baisse de salaire mensuel de 10,3 % (due à la réduction du temps de travail), et une compensation de $10,3 \times 1/2 = 5,1$ %, soit au total une baisse de salaire mensuel de 5,2 % ; un salarié gagnant 3 fois le SMIC subirait de même une baisse de salaire mensuel de 6,8 % ;

- compensation *jusqu'à* un seuil donné : avec le même exemple, tous les salaires inférieurs au SMIC sont compensés intégralement, et les salaires supérieurs ne le sont pas du tout ; pour conserver la hiérarchie des salaires, il est nécessaire de compenser partiellement les salaires entre le SMIC et, par exemple, 1,5 SMIC.

Comme la masse salariale de chaque branche dépend, dans le modèle Mosaïque, des effectifs salariés, de la durée hebdomadaire du travail et du salaire horaire moyen par tête, l'effet des compensations est pris en compte en augmentant le salaire horaire moyen, tout en tenant compte de la distribution des salaires (tableau 18).

Dans l'industrie et les services (respectivement 28,5 et 37,4 % des effectifs en 1990), le salaire moyen vaut environ 1,8 SMIC et le salaire médian 1,5 SMIC, valeurs qui ont été choisies pour seuils. L'effet des compensations est surtout sensible dans les branches qui comptent un grand nombre de salariés proches du SMIC (BTP, commerce), et peu dans l'énergie où les salaires sont élevés.

18. Impact ex ante de différentes compensations sur le salaire horaire moyen

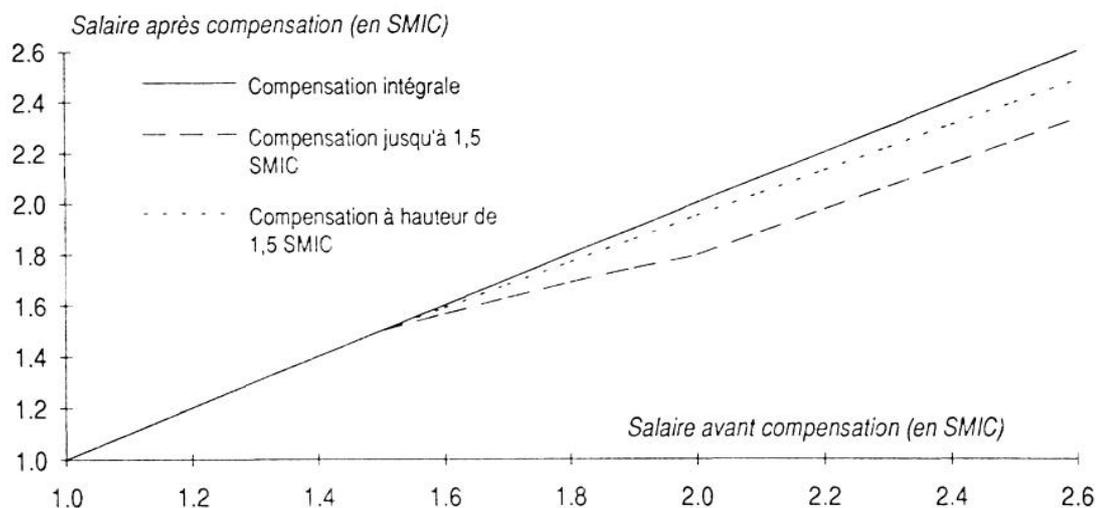
Variation du salaire horaire moyen, en %

	Agriculture	Energie	Industrie	BTP	Commerce	Services	Ensemble
A hauteur du SMIC	6,7	4,9	6,2	7,1	6,4	6,1	6,2
Jusqu'au SMIC, nulle à partir de 1,8 SMIC	4,1	1,2	3,3	4,7	3,9	3,1	3,4
Jusqu'au SMIC, nulle à partir de 1,5 SMIC*	3,1	0,4	2,3	3,6	3,0	2,0	2,4
A hauteur de 1,8 SMIC*	8,8	7,6	8,4	9,0	8,4	8,3	8,4

* Hypothèse étudiée en variante.

Source : INSEE Résultats, collection *Emploi revenus*, «Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1987», sept. 1989.

8. Compensations salariales



Source : Calculs OFCE.

Les équations de salaire horaire du modèle Mosaïque sont des relations de Phillips usuelles, où les tensions sur le marché du travail sont représentées par le rapport des demandes d'emploi non satisfaites aux offres non satisfaites. Cet effet explique pratiquement à lui seul la désinflation salariale des années quatre-vingt, où les demandes d'emploi ont fortement varié, mais les offres comparativement peu.

A l'inverse, dans le cas des variantes où l'emploi augmente significativement (ici de l'ordre de 10 %), ces équations impliquent une très forte inflation salariale, due à la baisse des demandes d'emploi et à la forte hausse transitoire des offres non satisfaites (qui traduit le fait que les entreprises éprouvent des difficultés à embaucher la main-d'œuvre dont elles ont besoin). Pour limiter ce double effet, sans doute excessif, nous avons préféré utiliser des équations de salaire où les tensions sur le marché du travail sont représentées par le seul taux de chômage, c'est-à-dire le rapport des offres d'emploi non satisfaites à la population active totale. D'un point de vue économétrique, ces équations ont des propriétés très voisines sur la période d'estimation (1970–1988), mais les secondes font apparaître une inflation salariale moindre en variante. Un tel choix, discutable cependant, donne une idée des incertitudes de la variante en matière d'inflation salariale.

Variantes

Nous avons réalisé quatre variantes-type, présentées dans le tableau 19.

— *Réduction de la durée du travail de 4 heures en cinq ans, sans réorganisation ni compensation salariale.* Dans cette variante, comme dans la suivante, l'absence de réorganisation entraîne une forte baisse de la durée d'utilisation des équipements, donc des capacités de production dans l'industrie (– 7,8 % au bout de cinq ans). Cette baisse des capacités est

compensée par une utilisation plus intense des équipements (le taux d'utilisation augmente de 5 points), qui entraîne une hausse des importations et une baisse des exportations.

L'absence de compensation salariale induit une forte baisse des salaires mensuels (-9,9 %), le salaire horaire étant pratiquement inchangé (+0,4 %). Les coûts de production n'augmentent donc pas, et la boucle prix-salaires joue peu : les prix à la consommation sont stables (+0,3 %).

La consommation des ménages est stable, le revenu disponible étant pratiquement inchangé (la perte de salaire, au niveau individuel, est compensée par un plus grand nombre d'actifs).

Au total, l'emploi marchand augmente de 1,5 million, et le nombre de chômeurs baisse de 1,1 million.

— *Réduction de la durée du travail de 4 heures en cinq ans, sans réorganisation, avec compensation salariale à hauteur de 1,8 SMIC.* Cette compensation salariale représente une hausse du salaire horaire de 8,4 % : la baisse du salaire mensuel réel est limitée (au maximum -2,9 % au bout de 20 trimestres) ; la consommation des ménages est stable, en raison de la forte hausse du RDB, et malgré les anticipations de hausse de prix (effet d'encaisses réelles).

Pour les entreprises, le coût du travail augmente très fortement, et l'investissement s'effondre en raison du rôle important du profit (-12,7 % au bout de cinq ans) ; les capacités de production diminuent donc davantage que dans la variante précédente (-9,4 %), et le taux d'utilisation est moins élevé (+2,5 au lieu de +5 points). Avec des capacités moindres, le niveau de production baisse de 6,3 %, et les entreprises ont davantage de difficultés à exporter : les exportations reculent de 4,4 %, alors que les importations, dont le contenu en produits manufacturés est élevé, ne diminuent que de 3 %. La détérioration des échanges extérieurs est également expliquée par la hausse des prix, due à celle du coût du travail : les prix à la consommation augmentent de 6,8 % au bout de cinq ans, et de 17 % après huit ans.

Au total, 1,3 million d'emplois marchands sont créés, et les demandes d'emploi ne baissent que de 1,0 million, mais l'inflation est fortement accentuée, la croissance ralentie et le déficit public aggravé.

— *Réduction de la durée du travail de 4 heures en cinq ans, avec réorganisation, sans compensation salariale.* La baisse du coût du capital et la non-compensation salariale sont extrêmement favorables aux entreprises : les hypothèses faites (cf. *supra*) permettent d'obtenir un accroissement des capacités de 8,8 % *ex post*, et le niveau des prix est le même que dans le scénario de référence.

A capacités de production plus importantes, le commerce extérieur s'améliore, les entreprises cherchant de nouveaux débouchés pour leurs produits : les exportations (+2,1 %, tous produits confondus) et la production manufacturière (+2,8 %) augmentent, les importations diminuent (-1,4 %).

19. Variantes réduction de la durée du travail de 4 heures

	Sans réorganisation								Avec réorganisation							
	Sans compensation				Compensation à hauteur de 1,8 SMIC				Sans compensation				Compensation jusqu'à 1,5 SMIC et baisse des cotisations sociales employeurs			
	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	1 an	3 ans	5 ans	8 ans
PIB marchand	-0,1	-1,0	-1,8	-1,7	-0,1	-1,3	-2,9	-4,3	0,2	0,5	0,5	-0,7	0,2	1,0	1,4	0,4
Consommation des ménages	0,0	-0,5	-1,2	-1,7	0,1	0,0	-0,2	0,3	0,1	-0,1	-0,4	-1,0	0,2	0,5	0,8	0,9
Investissement total	-0,2	-2,8	-4,8	-3,6	-0,5	-5,9	-12,7	-18,3	0,4	0,4	-2,2	-8,7	0,5	1,7	0,5	-7,2
Exportations	-0,2	-0,8	-1,2	-1,0	-0,3	-2,0	-4,4	-8,2	0,3	1,4	2,1	0,9	0,3	1,4	2,2	1,0
Importations	0,0	-1,0	-1,8	-1,8	0,0	-1,4	-3,0	-4,2	0,1	-0,3	-1,4	-3,1	0,2	0,5	0,2	-1,6
<i>Industrie</i>																
Production	-0,4	-1,7	-2,4	-1,6	-0,5	-3,1	-6,3	-10,0	0,5	2,0	2,8	1,2	0,5	2,2	3,3	1,5
Capacités de production	-1,9	-5,3	-7,8	-5,3	-1,9	-5,7	-9,4	-9,6	2,1	6,0	8,8	5,7	2,1	6,0	9,1	6,1
Taux d'utilisation des capacités*	1,2	3,1	5,0	3,3	1,0	2,0	2,5	-0,7	-1,1	-2,9	-4,6	-3,7	-1,1	-2,9	-4,4	-3,8
Marges de capacités *	-1,7	-4,3	-6,6	-4,6	-1,5	-2,8	-3,4	1,0	1,7	4,3	6,8	5,6	1,7	4,2	6,5	5,7
Emploi total **	390	1130	1910	1850	390	1100	1770	1440	410	1330	2360	2300	410	1370	2450	2470
Emploi marchand **	310	890	1490	1430	300	850	1350	1020	330	1090	1940	1880	330	1120	2030	2050
Demandes d'emploi **	-230	-670	-1120	-1090	-230	-650	-1030	-800	-250	-810	-1440	-1400	-250	-830	-1500	-1500
Prix à la consommation	0,0	0,0	0,3	1,7	0,3	2,5	6,8	16,9	-0,1	-0,5	-0,5	1,8	-0,1	-0,8	-1,2	1,2
Salaire horaire réel	-0,1	-0,1	0,4	2,1	0,8	3,9	7,4	13,5	0,0	0,1	1,2	3,9	0,3	1,5	3,6	8,1
Salaire mensuel réel	-2,1	-6,2	-9,9	-8,2	-1,3	-2,3	-2,9	3,2	-2,0	-6,1	-9,1	-6,4	-1,7	-4,6	-6,7	-2,2
Solde extérieur ***	-0,1	0,0	0,2	0,4	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,4	0,9	1,3	0,0	0,2	0,5	0,9
Solde public ***	0,1	0,1	0,0	-0,2	0,1	-0,1	-0,6	-1,3	0,1	0,6	1,2	1,2	0,0	0,3	0,6	0,7

Ecart au compte de référence, en % sauf * en points ** en milliers *** en points en PIB.
Source : OFCE, modèle Mosaïque.

L'investissement baisse de 2,2 % *ex post*, malgré la relance de la production, car les besoins en capital diminuent, la croissance est stimulée, et le nombre d'emplois créés est très important (+ 1,9 million au bout de huit ans). Enfin, le besoin de financement des administrations est significativement réduit (– 1,2 point de PIB).

— *Réduction de la durée du travail de 4 heures en cinq ans, avec réorganisation, compensation salariale jusqu'à 1,5 SMIC et baisse des cotisations sociales employeurs.* Les salaires sont ici compensés complètement jusqu'au SMIC, de façon dégressive jusqu'à 1,5 SMIC, et pas du tout au-delà ; l'impact sur la masse salariale n'est que de 2,4 % *ex ante*, à comparer aux 8,4 % de la deuxième variante. La diminution du besoin de financement des administrations permet de réduire les cotisations sociales employeurs de 4 points, progressivement en cinq ans.

Le coût du travail est donc globalement réduit (solde entre la baisse des cotisations sociales et la compensation salariale), ce qui explique que l'inflation est contenue (– 1,2 % au bout de cinq ans), malgré la hausse du salaire horaire réel (+ 3,6 %) et la diminution du chômage. Le revenu disponible des ménages progresse, ainsi que la consommation puisque les anticipations de hausse de prix sont modérées.

Comme dans la variante précédente, le solde extérieur s'améliore, et la production augmente. L'impact sur l'emploi marchand (+ 2 millions) et le chômage (– 1,5 million) est très important.

Conclusion

Si la réduction significative du chômage par la diminution du temps de travail semble possible, cette mesure ne peut être un succès que si ses conditions d'application sont rigoureuses.

D'une part, il est indispensable que les actifs consentent des baisses de salaire pour financer la création de nouveaux emplois. Toute mesure favorable à l'emploi (baisse du coût du travail par abattement sur les cotisations sociales, création d'emplois de service, etc.) doit en effet trouver un financement à long terme, et sans remettre en cause les orientations structurelles de politique économique, des déficits supplémentaires, extérieurs ou publics, ne pouvant être que transitoires. D'autre part, indépendamment du gain pour la société dans son ensemble que représenterait la baisse du chômage, les efforts exigés individuellement des actifs salariés diffèrent d'une catégorie à l'autre. Certains cadres et techniciens risqueraient de supporter, avec nos hypothèses, une baisse importante de salaire, sans réduction sensible de la durée *effective* de travail, même si leurs conditions de travail étaient améliorées par l'embauche de collaborateurs supplémentaires. A l'inverse, une compensation salariale partielle appliquée de façon identique à tous les actifs serait peu acceptable pour ceux à faibles revenus.

Effets de la création d'un plancher de 1000 F pour le calcul des cotisations sociales employeurs

La création d'un plancher de 1 000 F pour le calcul des cotisations sociales employeurs est l'un des éléments de la politique de lutte contre le chômage étudié dans le cadre de la préparation du XI^{ème} Plan. Cette mesure aurait pour avantage de bénéficier relativement plus aux emplois non qualifiés qu'une mesure générale d'allègement des charges sociales. Le coût de la suppression des cotisations employeurs sur les 1000 premiers francs de salaire, serait, *ex ante*, de 52 milliards de F, le coût du travail au niveau du SMIC étant diminué de 227 F par mois, soit 2,8 %. La CSG devrait être augmentée, pour compenser la perte de recettes pour la Sécurité sociale, de 1,6 point ce qui entraînerait une réduction identique du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Les résultats obtenus avec le modèle Mosaïque montrent que la relance de la production liée à la réduction des coûts, et l'amélioration induite de la compétitivité et de la profitabilité, l'emportent sur la baisse de la demande.

Cette mesure crée donc bien des emplois en améliorant le solde extérieur, mais lentement et faiblement. Certes, on n'a pas tenu compte d'un effet éventuel de substitution qui pourrait favoriser le développement plus rapide (ou une régression plus lente) des secteurs et des techniques plus économes en capital et plus riches en emplois non qualifiés. Toutefois, compte tenu des valeurs vraisemblables de cet effet, il est difficile d'envisager une modification de l'ordre de grandeur du résultat. Celui-ci est tel lorsqu'on le rapporte au montant du transfert initial (50 000 emplois supplémentaires au bout de cinq ans, pour 1,3 % de baisse du pouvoir d'achat du revenu des ménages après impôts) qu'il faudrait envisager des pertes massives de pouvoir d'achat des ménages pour obtenir une baisse significative du niveau du chômage.

Effet de la création d'un plancher de 1 000 F pour le calcul des cotisations sociales employeurs

En écart par rapport au compte de référence

	1ère année	3ème année	5ème année	8ème année
PIB, en %	0,0	0,2	0,4	0,4
Emploi (milliers)	3,0	25,0	51,0	71,0
DEFM (milliers)	- 2,0	- 15,0	- 29,0	- 46,0
Prix à la consommation, en %	- 0,5	- 1,3	- 1,9	- 2,4
Salaires horaires réels, en %	0,2	0,2	0,3	0,6
Solde extérieur, en % du PIB	0,0	0,0	0,1	0,2
Solde public, en % du PIB	0,0	0,1	0,2	0,3

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

Il s'agit donc d'une évolution collectivement favorable, mais dans laquelle les agents ne trouvent aucune incitation individuelle, situation classique en économie publique, et qui justifie l'intervention de l'Etat. Celle-ci pourrait par exemple se concrétiser par une loi-cadre, qui contraindrait salariés et entreprises à réduire la durée du travail dans un délai suffisamment long pour que tous puissent s'adapter ⁽⁸⁾. Cet argument permet d'exclure aussi bien les négociations décentralisées, au niveau des branches d'activité ou des entreprises, où la notion de bien collectif est inexistante, qu'une décision autoritaire, ou rapide, qui ne permettrait pas, au moins à court terme, de réaliser les ajustements nécessaires (réorganisation, embauche).

L'augmentation de l'emploi pose également le problème de la qualification de la main-d'œuvre, car le chômage touche d'abord les actifs à faible niveau de diplôme (36 % n'ont aucun diplôme), et ceux à la recherche d'un emploi peu qualifié (37 % des chômeurs sont ouvriers, 36 % employés). Rien n'assure en effet que les emplois créés concernent ce type de poste, et, pour les autres catégories, dont le taux de chômage est beaucoup plus bas ⁽⁹⁾, risquent d'apparaître des tensions importantes. Il faut s'assurer que les emplois créés seront effectivement proposés aux catégories de chômeurs qui en ont le plus besoin, d'où l'intérêt de réserver la baisse de cotisations sociales que nous avons envisagée aux bas salaires, par la création d'un plancher par exemple (l'effet de cette mesure est étudié dans une autre variante présentée dans l'encadré). Mais ce problème de l'adéquation des qualifications entre emplois créés et demandeurs d'emploi se pose dès que le nombre de créations d'emplois est important, que le mécanisme initial soit une reprise de la croissance ou le partage du travail, dont la réduction du temps de travail n'est qu'une forme parmi d'autres. Il est clair que la baisse du chômage suppose toujours un effort d'adaptation et de formation de la main-d'œuvre. Plus généralement, toute mesure dont l'objet est la réduction du chômage induit à plus long terme une hausse des prix, due aux tensions sur le marché du travail. C'est pourquoi nous l'accompagnons toujours de mesures qui freinent l'inflation.

Enfin, compte-tenu des sacrifices que demande à chacun le partage du travail et des revenus, la mise en place d'un tel plan exige l'adhésion collective à un projet de réduction massive du chômage. L'alternative qui lui est souvent opposée est la réduction du coût du travail pour les entreprises, grâce à l'abaissement des cotisations sociales employeurs, financé par une hausse des cotisations des actifs (augmentation de la CSG par exemple). Mais ce type de mesure est moins efficace pour réduire le chômage, et, surtout, est plus difficile à faire accepter par les salariés qui subissent une baisse de revenu sans aucune compensation. La réduction de la durée du travail qui, pour réduire efficacement le chômage, doit elle aussi s'accompagner d'une perte de salaire des actifs, offre une compensation sous forme de temps libre supplémentaire.

(8) Par exemple cinq ans. Des étapes intermédiaires (par exemple 37 heures au bout de trois ans) pourraient s'avérer néfastes car, au niveau de l'entreprise, il est souvent plus avantageux, compte tenu des problèmes d'organisation, de passer en une fois au niveau souhaité de durée du travail plutôt que de procéder par paliers.

(9) Le taux de chômage des autres catégories socio-professionnelles (professions intermédiaires, cadres, ...) est par exemple inférieur à 5 % en 1992.

ANNEXE

1. Un taux de croissance de 3,5 % pour commencer à réduire le chômage

Les comptes variantiels présentés dans cette annexe ne constituent pas des comptes centraux alternatifs. Il s'agit plutôt de comptes « techniques » dans la mesure où seules les variables de demande étrangère ont été modifiées. Le scénario international n'a pas été revu en matière d'inflation, de taux d'intérêt et de taux de change.

Pour apprécier l'impact de la croissance sur le chômage dans le modèle Mosaïque nous avons réalisé une variante (n° 1) où la demande étrangère est supérieure de 2 % à celle du compte central à partir de 1993, soit une progression de 7,7 % en moyenne de 1993 à 2000. Le gain induit en solde public est ensuite partiellement dépensé sous la forme d'investissement public et d'allègements de cotisations sociales employeurs (variante 2).

Selon la variante 1, la croissance du PIB marchand est supérieure de 0,5 point en moyenne à celle du compte de référence et atteint 2,9 %. Le profil de la croissance est inchangé. En raison du cycle de productivité l'inflation est moindre en début de période et, au total, le rythme moyen est supérieur de 0,1 % à celui du compte de référence. En fin de période l'inflation est de 3,3 % au lieu de 2,9, en raison de l'augmentation des salaires, et donc des coûts des entreprises. Le niveau du chômage est alors stabilisé à 3 300 000 à partir de 1995. Cette variante est naturellement très favorable aux comptes extérieur et public. Dans la variante 2, la FBCF des administrations en produit du BTP augmente plus vite de 5 % par an et les cotisations sociales employeurs sont progressivement réduites de 4 points. La demande est donc accrue et l'inflation salariale est plus que compensée par cette dernière mesure. Le nombre des demandeurs d'emploi augmente encore à court terme, puis diminue progressivement à partir de 1996/1997. En 2000 il atteint son niveau du début de l'année 1993. Une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 3,5 % serait donc nécessaire pendant plusieurs années pour commencer à inverser la courbe du chômage.

Variante 1. Impact d'une demande étrangère supérieure de 2 % par an

Moyenne 1993/2000	Compte central	Ecart variante 1	variante 1
<i>En %</i>			
PIB marchand	2,3	0,5	2,9
Importations	5,4	0,9	6,4
Consommation des ménages	2,1	0,2	2,3
FBCF SQS-EI	3,3	0,8	4,1
Exportations	5,7	1,5	7,2
Emploi marchand	0,1	0,4	0,5
<i>En milliers</i>			
Chômage	3 640	- 330	3 310
<i>En %</i>			
Salaire réel	0,9	0,4	1,2
Prix à la consommation	2,5	0,1	2,6
<i>En points de PIB, en 2000</i>			
Solde public	-3,0	1,9	-1,1
Solde extérieur	-0,5	1,5	1,0

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

Variante 2. Impact d'une demande étrangère supérieure de 2 % par an, accompagnée d'une politique de soutien de la demande et de l'offre

Moyenne 1993/2000	Compte central	Ecart variante 2	variante 2
<i>En %</i>			
PIB marchand	2,3	1,0	3,3
Importations	5,4	1,5	7,0
Consommation des ménages	2,1	0,5	2,5
FBCF SQS-EI	3,3	1,8	5,1
Exportations	5,7	1,7	7,5
Emploi marchand	0,1	0,7	0,8
<i>En milliers</i>			
Chômage	3 640	- 620	3 020
<i>En %</i>			
Salaire réel	0,9	0,6	1,5
Prix à la consommation	2,5	-0,3	2,2
<i>En points de PIB, en 2000</i>			
Solde public	-3,0	0,5	-2,5
Solde extérieur	-0,5	0,4	-0,1

Source : OFCE, modèle Mosaïque.

2. Impact d'une hausse du rythme tendanciel de la productivité du travail dans l'industrie

On étudie ici l'impact de l'hypothèse de réduction tendancielle du rythme des gains de productivité du travail de l'industrie manufacturière retenue dans le modèle Mosaïque. Pour cela, dans la variante 3, ce rythme tendanciel est maintenu à son niveau des années 1985/1990, soit 3,2 %. Cela revient à diminuer *ex ante* le niveau des effectifs manufacturiers de 210 000 à l'horizon 2000.

Les exportations et les importations bénéficient des gains de compétitivité mais ces dernières supportent en revanche les conséquences de la reprise de l'investissement, stimulée par l'amélioration des profits et l'augmentation de la demande. La consommation est à peine affectée, bénéficiant de la désinflation mais supportant la baisse du revenu réel engendrée par l'accroissement du chômage et le freinage des salaires. Dans l'industrie le niveau de la productivité est supérieur de 6,5 % en 2000 à celui du compte de référence et l'emploi inférieur de 4,3 %. La production ayant augmenté, le niveau de l'emploi du secteur est inférieur de 180 000 pour une baisse *ex ante* de 210 000. Dans l'ensemble de l'économie l'emploi est plus bas de 120 000, les autres secteurs ayant bénéficié de la relance, et le chômage accru de 100 000. Le solde des administrations est un peu dégradé (0,15 point de PIB) et le solde extérieur un peu amélioré.

Revenir sur l'hypothèse de ralentissement des gains de productivité ne donne donc pas autant de marges de manœuvre qu'espéré.

Variante 3. Hausse du rythme tendanciel de la productivité du travail dans l'industrie

En écart par rapport au compte de référence

	1997	2000
<i>En %</i>		
PIB marchand	0,3	0,8
Importations	0,4	0,9
Consommation des ménages	0,05	0,05
FBCF SQS-EI	1,6	3,5
Exportations	0,7	1,7
Production manufacturière	0,8	2,0
Productivité	3,1	6,5
Emploi manufacturier	-2,3	-4,3
<i>En milliers</i>		
Emploi marchand	-73	-122
Chômage	+58	+101
<i>En %</i>		
Prix à la consommation	-0,6	-1,7
<i>En milliards francs</i>		
Solde public	8,3	-14,2
Solde extérieur	6,4	11,9

Source : OFCE, modèle Mosaïque.